

Maitre d'Ouvrage : commune de Plogastel Saint Germain



Centre KER HEOL
Remplacement SSI, éclairage de sécurité
et commande désenfumage escaliers

LOT UNIQUE
Décomposition de Prix Global et Forfaitaire
(D.P.G.F.)

Maître d'œuvre & :
Coordinateur SSI

B.E.T. BATIMENT ET TECHNIQUES
5 rue Félix le Dantec - 29000 Quimper
Tél : 02.98.95.91.11
Mel : batiment.et.techniques@gmail.com

Mai 2017

PREAMBULE

Pour l'établissement du bordereau de remise des prix, l'entrepreneur est invité à utiliser les présents feuillets, sur lesquels seront portés les prix de chaque poste, bien manuscrits ou dactylographiés, avec précision de la raison sociale en première et en dernière page.

L'entrepreneur soumissionnaire est tenu de suivre rigoureusement le canevas du cadre de bordereau ci-après et de porter la valeur de chaque détail de prix en fourniture et pose. En aucun cas, il ne sera admis un prix d'ensemble pour un groupe de prix détaillés. Tout manquement à cette disposition pourra entraîner l'annulation de l'offre de prix pour fourniture de documents incomplets et non conformes.

Les prix qui figureront sur le présent bordereau devront s'entendre nets de toutes taxes, mais y compris tous frais de transport, d'emballage, de manutention et toutes sujétions de mise en œuvre, compte tenu des diverses contraintes et aléas de chantier.

Les métrés et quantités mentionnés au présent cadre de bordereau quantitatif sont donnés à titre indicatif afin de fixer un ordre de grandeur. L'entrepreneur est tenu de vérifier les valeurs en fonction de sa propre étude, et le cas échéant, s'il le juge nécessaire, de les modifier. En cours de chantier il ne pourra pas invoquer une différence entre les métrés et quantités prévus et ceux réellement installés pour prétendre à des travaux supplémentaires.

Dans le cas où il y aurait omission dans l'énoncé des postes du présent bordereau, il appartient à l'entreprise de compléter la liste, l'entreprise ne pouvant en aucun cas se prévaloir de cette omission pour prétendre que le montant global de sa soumission ne l'engage pas sur l'ensemble du projet défini par le C.C.T.P. et les plans, ces pièces étant les seules opposables en cas de contestation.

Rep	Désignation	Uté	Qté	Prix U. HT	Total HT
	<p><u>Important :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Le bordereau sera complété en quantités et en prix unitaires sous peine de nullité et de rejet de l'offre - Les repères sont ceux du C.C.T.P. - La répartition des équipements de SSI indiquées sur les plans n'est qu'indicative ; l'entreprise soumissionnaire devra la compléter si besoins au vue de sa propre étude et le cas échéant de ses relevés sur site, compte-tenu de l'obligation de résultat qui lui incombe - L'offre devra être accompagnée d'un dossier technique cf. article 1.9.3. du CCTP 				
5.	TRAVAUX DE SSI				
5.1.	- E.C.S. ou ECS/CMSI adressable, équipement suivant CCTP : marque.....type.....	U	1		
	Sous total 5.1				
5.2.	- C.M.S.I. équipement suivant CCTP (nota , le cas échéant ECS/CMSI) : marque.....type.....	U	1		
	- Le cas échéant, module déporté du C.M.S.I. marque.....type.....	U			
	- Le cas échéant, module relais certifié NF marque.....type.....	U			
	Sous total 5.2.				
5.3.	Matériels divers pour équipement central :				
	- Alimentation AES ou EAE	U	1		
	- Bac mural pour documents d'exploitation	U	1		
	- Notices d'exploitation plastifiées	Ens	1		
	- Plans de zones plastifiés	Ens			
	- Boite à clé sous verre dormant	U	1		
	- Plaque signalétique gravée « placard SSI »	U	1		
	Sous total 5.3.				
5.4.	Détecteurs ponctuels :				
	<i>IMPORTANT : les quantités représentées sur les plans de principe permettent de respecter la norme NFS 61-970, sans considérer les retombées, poutres ou obstacles particuliers. Compte-tenu de son obligation de résultat, l'adjudicataire des travaux devra prévoir la fourniture et pose des détecteurs supplémentaires qui seraient nécessaires compte-tenu notamment des retombées, poutres ou obstacles particuliers non représentés sur les plans</i>				
	- Détecteur optique adressable compris socle, embase, ICC marque.....type.....	U	78		
	- Détecteur multicritères adressable compris socle, embase, ICC marque.....type.....	U	4		
	- Embase anti-ruissellement	U	2		
	- Supports spéciaux	Ens	1		
	Sous total 5.4.				

Rep	Désignation	Uté	Qté	Prix U. HT	Total HT
5.5.	Indicateur d'action :				
	- Indicateur d'action standard avec embase de montage marque.....type.....	U	43		
	Sous total 5.5.				
5.6.	Déclencheur manuel :				
	- Déclencheur manuel adressable standard à membrane déformable, compris capot de protection plexiglas marque.....type.....	U	9		
	- Déclencheur manuel adressable étanche à membrane déformable, compris capot de protection plexiglas marque.....type.....	U	2		
	Sous total 5.6..				
5.7.	Tableaux répéteurs d'exploitation :				
	- Tableau répéteur avec afficheur LCD, associable au SDI et au SMSI : marque.....type.....	U	1		
	- Tableau répéteur, associable au SMSI (à prévoir dans le cas où le tableau répéteur du SDI proposé ne dispose pas des fonctions demandées : l'affichage des informations de mise en sécurité et de dérangement du SMSI, et l'affichage du passage de l'UGA en veille restreinte) marque.....type.....	U			
	- Notices d'exploitation plastifiées	Ens	1		
	- Plans de repérage plastifiés	Ens	1		
	- Bac mural pour documents d'exploitation	U	1		
	Sous total 5.7.				
5.8.	Diffuseurs d'alarme :				
	- Diffuseur d'alarme générale : marque.....type..... (Nota : l'implantation représentée sur le plans de principe est indicative ; à compléter si nécessaire compte tenu de l'obligation d'audibilité)	U	15		
	- Diffuseur visuel d'alarme feu marque.....type.....	U	15		
	Sous total 5.8				
5.9.	Portes à fermeture automatique :				
	- nouvelles ventouse électromagnétique avec bouton de déclenchement, compris accessoires de fixation	U	11		
	- Supports spéciaux pour fixation ventouses	Ens	1		
	- Interrupteur PLEXO porte maintenue/porte non maintenue	U	4		
	- Bouton-poussoir MOSAIC	U	7		
	- Affichette « porte coupe-feu, ne mettez pas d'obstacle » pour portes existantes asservies et nouvelles portes à asservir	U	11		
	Sous total 5.9.				

Rep	Désignation	Uté	Qté	Prix U. HT	Total HT
5.10	<p>Câblage :</p> <p><i>Compris tous accessoires de pose et de raccordement (boîtes 960, résistances de fin de ligne,), toutes sujétions de mise en œuvre (perçement parois existantes, rebouchages, dépose et repose soignée faux-plafonds, interdiction pour les alimentations CR1 d'emprunter les locaux risques particuliers, etc....)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Alimentation secteur équipement central : <ul style="list-style-type: none"> . coffret divisionnaire « SSI » suivant C.C.T.P. U 1 . circuits terminaux équipement central et divers Ens 1 - Câblage équipement central : <ul style="list-style-type: none"> . liaisons entre ECS et C.M.S.I. Ens 1 . raccordement des différentes lignes Ens 1 - Câblage S.D.I. : <ul style="list-style-type: none"> . bus pour détecteurs et déclencheurs manuels ; début et fin de ligne en câble CR1 Ens 1 . raccordement des indicateurs d'action Ens 1 . raccordement tableau répétiteur en câble CR1 Ens 1 - Câblage S.M.S.I. : <ul style="list-style-type: none"> . le cas échéant, raccordement tableau répétiteur du SMSI en câble CR1 (si tableau de report du SMSI prévu) Ens 1 . le cas échéant, voies de transmission entre équipement central et modules déportés, en câble CR1 Ens 1 . le cas échéant, lignes d'alimentation entre équipement central et modules déportés, en câble CR1 Ens 1 . lignes d'alimentation diffuseurs sonores, en câble CR1 Ens 1 . ligne de mise en fonctionnement de l'éclairage de sécurité Ens 1 . lignes de télécommande des portes à fermeture automatique Ens 1 . ligne de télécommande basse tension arrêt VMC/ventilation de confort entre le CMSI et relais sur tableautin placard SSI Ens 1 - De manière générale, toute autre liaison ou raccordement rendu obligatoire par la réglementation ou nécessaire au parfait fonctionnement de l'installation, en particulier suivant les spécifications particulières au matériel proposé Ens 1 - Goulottes et moulures compris accessoires de finition Ens 1 - Le cas échéant, goulotte coupe-feu 1 heure (sur lignes CR1 au travers des locaux à risques et ne desservant pas le local concerné) Ens 1 - Chemins de câbles CABLOFIL compris accessoires de pose (le cas échéant, en complément de ceux existant, si ceux-ci s'avèrent réutilisables) Ens 1 <p style="text-align: right;">Sous total 5.10.</p>				
5.11.	<p>Maintien en service de l'installation existante</p> <p style="text-align: right;">Sous total 5.11.</p>	Ens	1		
5.12.	<p>Dépose de l'installation existante</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dépose matériels et câblages suivant CCTP Ens 1 - Prise en charge détecteurs ioniques par fabricant ou prestataire autorisé (cf. plans état existant - nombre total indicatif détecteurs existant = environ 50) Ens 1 <p style="text-align: right;">Sous total 5.12.</p>				

Rep	Désignation	Uté	Qté	Prix U. HT	Total HT
5.13.	Prestations fabricant – mise en service - formation :				
	- Interventions et prestations fabricant APSAD suivant CCTP, compris analyse de risques et validation dossier installateur, formation des utilisateurs	Ens	1		
	- Essais suivant CCTP	Ens	1		
	Sous total 5.13.				
	TOTAL 5.				
6.	TRAVAUX D'ELECTRICITE				
6.1.	Travaux sur TGBT existant	Ens	1		
	Sous total 6.1.				
6.2.	Canalisations				
	- Depuis le TGBT, alimentation mono+T du tableautin placard SSI	Ens	1		
	- Depuis tableautin « placard SSI » jusqu'au TGBT, télécommande d'arrêt de la VMC/Ventilation de confort, compris BP coup de poing	Ens	1		
	Sous total 6.2.				
6.3	Eclairage de sécurité				
6.3.1.	Travaux de dépose :				
	- Dépose de l'ensemble des blocs autonomes existants compris dépose des canalisations	Ens	1		
6.3.2.	Blocs autonomes :				
	- bloc SATI BAES + BAEH LUMINOX ULTRALED JOUR II réf. LUM 16101, compris étiquettes de signalisation	U	21		
	- bloc SATI BAES standard LUMINOX ULTRALED 45 réf LUM16025, compris étiquettes de signalisation	U	11		
	- bloc SATI BAES étanche LUMINOX ULTRALED 45ES réf LUM16005, compris étiquettes de signalisation	U	9		
	- bloc SATI d'ambiance LUMINOX ULTRALED 400 réf. LUM 16043	U	6		
6.3.3.	Câblage :				
	- Raccordement secteur et télécommande des blocs en remplacement de blocs existants	Ens	1		
	-Alimentation secteur et télécommande des blocs à de nouveaux emplacements	Ens	1		
	- Entre nouveau bloc de télécommande et installations existantes, câblage complémentaire de report de télécommande	Ens	1		
	- Depuis les tableaux secondaires existants, câblages de report de télécommande jusqu'au tableau principal	Ens	1		
	- Vérification et reprise/modification suivant nécessité des câblages secteurs existants	Ens	1		
	- Vérification et reprise/modification suivant nécessité des câblages de télécommande existants	Ens	1		

Rep	Désignation	Uté	Qté	Prix U. HT	Total HT
6.3.4.	Télécommande :				
	Bloc télécommande LUMINOX type TLU référence LUM10312	U	1		
	Sous total 6.3.				
6.4	Installations de chantier	Ens	1		
	Sous total 6.4.				
	TOTAL 6.				
7.	TRAVAUX DE DESENFUMAGE				
7.1.	Remplacement dispositifs commande désenfumage escaliers :				
	- Dépose des dispositifs de commande escalier côté hall principal	Ens	1		
	- Dépose des dispositifs de commande escalier côté hall porche	Ens	1		
	- Dispositif de commande pneumatique suivant CCTP				
	* escalier côté hall principal	Ens	1		
	* escalier côté hall pporche	Ens	1		
	- Essais de bon fonctionnement et PV autocontrôle	Ens	1		
	- Fourniture cartouches après réalisation des essais	U	8		
	TOTAL 7.				
8.	PRESTATIONS DIVERSES				
	- Etudes, notes de calcul, schémas et plans d'exécution de chantier	Ens	1		
	- Repérage	Ens	1		
	- Mise en service et essais divers de bon fonctionnement	Ens	1		
	- Documents de fin de travaux suivant CCTP	Ens	1		
	- Dossier DOE en 3 exemplaires	Ens	1		
	- Dossier DUEM en 3 exemplaires	Ens	1		
	- Eléments spécifiques au SSI suivant notamment le cahier des charges fonctionnel du SSI, pour l'établissement du dossier d'identité du SSI, en 4 exemplaires dont 2 en couleur	Ens	1		
	- Obligations suivant PGC	Ens	1		
	- Formation du personnel	Ens	1		
	- Tri des déchets, élimination des déchets	Ens	1		
	TOTAL 8.				

Maître d'Ouvrage : Commune de Plogastel Saint GERMAIN
Opération : Centre KER HEOL – remplacement SSI, éclairage sécurité, et commande désenfumage escaliers
Maitrise d'œuvre : BET Bâtiment et Techniques
Lot : Unique

RECAPITULATION

Montant € HT

5. Travaux de SSI

5.1.	Equipement de contrôle et de signalisation (ECS).....	
5.2.	Centralisateur de mise en sécurité incendie (CMSI).....	
5.3.	Matériels divers pour équipement central	
5.4.	Détecteurs ponctuels	
5.5.	Indicateurs d'actions.....	
5.6.	Déclencheurs manuels.....	
5.7.	Tableaux répéteurs	
5.8.	Diffuseurs d'alarme	
5.9.	Portes à fermeture automatique.....	
5.10.	Câblage	
5.11.	Maintien en service de l'installation existante	
5.12.	Dépose de l'installation existante	
5.13.	Prestation fabricant, mise en service et formation	
	Sous-Total	-----

6. Travaux d'électricité

6.1.	Travaux sur TGBT existant	
6.2.	Canalisations.....	
6.3.	Eclairage de Sécurité	
6.4.	Installations de chantier.....	
	Sous-Total	-----

7. Travaux de désenfumage

Sous-Total

8. Prestations diverses

Sous-Total

TOTAL HTVA.....
TVA 20 %.....
TOTAL TTC.....

Le présent cadre de décomposition n'est pas limitatif. L'entrepreneur du présent lot vérifiera, complétera éventuellement les postes qui lui paraîtront par trop succincts en fonction de son étude complémentaire, au vu des plans et du dossier d'appel d'offres complet et de sa visite des lieux; il en tiendra compte dans son offre de prix, pour un parfait achèvement des ouvrages, suivant toutes les règles de l'art, normes, règlements et DTU en vigueur, et en respectant les prescriptions édictées par le C.C.T.P.

A :

Signature et Cachet

Le :

ATTESTATION DE VISITE A FAIRE VISER SUR LE SITE ET A JOINDRE OBLIGATOIREMENT A L'OFFRE

ATTESTATION DE VISITE OBLIGATOIRE

OBJET : Centre KER HEOL à Plogastel Saint Germain

La Commune de Plogastel Saint Germain,

Représenté par

Monsieur, Madame :

Atteste avoir reçu,

le :

Monsieur, Madame :

de la Société :

pour visite des lieux et des installations existantes, et prise de connaissance des conditions d'exécution de la présente opération, telles qu'elles sont définies par le dossier de consultation du lot unique – remplacement SSI, éclairage de sécurité, et commande désenfumage escaliers

SIGNATURES

Du candidat :

Du représentant de la commune
de Plogastel Saint Germain :